



Seniors Golf Club de Villennes

Challenge Hubert Leclercq 2022

Mise à jour 12/03/2022

PREAMBULE :

Le Challenge Hubert Leclercq 2022 est une compétition en match-play individuel réservé exclusivement aux membres du SGC à jour de leur cotisation.
Les inscriptions seront closes le 10 avril 2022

1. Organisation:

Le challenge s'organise en deux phases:

- Une première phase par poule de 4 joueurs. Le nombre de joueurs retenus sera donc un multiple de 4 dans l'ordre chronologique des inscriptions.
- Une seconde phase par élimination directe à partir des 8° de finale.

Première phase :

On divise en 4 le tableau des inscrits classés dans l'ordre croissant des index.

Chaque poule est constituée d'un joueur du 1° quart, d'un du second, d'un du troisième et d'un du quatrième, choisis par tirage au sort.

Chaque joueur de poule rencontre chacun des trois autres dans un délai imparti.

Deuxième phase :

- On constitue deux tableaux finals établis conformément aux règles de la FFG.
- Le tableau principal avec les deux premiers de chaque poule. Le gagnant sera le gagnant du Challenge.
- Un second tableau « consolante » avec les deux derniers de chaque poule pour prolonger la participation des moins chanceux !

2. Formule de jeu :

Le championnat se déroule suivant la formule Match-Play, en Net, avec coups reçus. Chaque rencontre se joue au trou par trou.

Chaque trou, sur les 18 que compte le match, offre deux possibilités :

- Soit le partage du trou : les deux adversaires ont réalisé le même nombre de coups pour jouer le trou, déduction faite du ou des coups reçus.
- Soit le gain du trou : l'un des adversaires ayant joué moins de coups que l'autre pour terminer le trou, déduction faite du ou des coups reçus.

La partie se termine lorsque l'un des joueurs a un avantage de trous gagnés supérieur au nombre de trous restant à jouer.

3. Nouveauté 2020 reconduite en 2022 :

La FFG a décidé de modifier les conditions de jeu dans le but de le rendre plus agréable. Les séniors sont particulièrement visés par ces dispositions : il y a 4 positions de départ pour chaque trou (jaune, bleu, rouge et violet). A chaque type de départ sont attribués un slope et un SSS hommes d'une part, dames d'autre part.

Pour les Match-play 2022, les départs pourront donc varier. Les joueurs - joueuses choisiront pour chaque rencontre une couleur de boules de départ.

En conséquence, les coups reçus ne seront plus calculés selon l'index, mais selon le handicap (Hcp), qui tient compte du slope et du SSS de chaque catégorie.

4. Index, handicap et coups reçus :

L'index pris en compte pour un joueur est son index réel le jour de la rencontre.

Index supérieur à 36 ramené à 36.

Le handicap (Hcp) est calculé par la formule suivante :

$$\text{Hcp} = \text{arrondi} [(\text{index} \times \text{slope}) / 113 + (\text{SSS} - \text{par})](0,5 \text{ arrondi à } 1)$$

Le joueur ayant l'index le plus élevé reçoit un certain nombre de coups calculés suivant la formule suivante :

- **¾ de la différence des Hcp des deux joueurs. (0,5 arrondi à 1)**
- **Pas de plafond.**

En cas de greens d'hiver sur la totalité du parcours, le nombre de coups reçus entre deux joueurs est égal à l'arrondi de la moitié de leur différence de handicaps. **(0,5 arrondi à 1).**

Si seulement une partie du parcours est en green d'hiver, la règle ne s'applique pas

5. Points marqués pour le classement lors de la phase de poule :

La marque : 3 pts pour match gagné, 2 pour match nul, 1 pour match perdu et 0 pour forfait.

Un classement est établi par poule en faisant la somme des points marqués lors des trois rencontres.

Départage si égalité : 1 : le nombre total de trous « up » sur les trois matches. Un match gagné par forfait est déclaré gagné par la moyenne des trous « up » de la poule.

2 : en cas d'égalité à l'issue de ce premier départage, on classera les ex-aequo selon leur index à la clôture des inscriptions pris dans l'ordre décroissant.

6. Constitution des tableaux des rencontres par élimination directe :

A l'issue de la première phase les deux premiers joueurs par poule sont retenus pour constituer le tableau principal. Les deux derniers sont retenus pour constituer le tableau « consolante ». Un classement de ces joueurs est établi pour constituer les tableaux des rencontres par élimination directe.

Critères de classement :

1/ Nombre de points du classement dans les poules.

2/ Nombre de points « UP » obtenus

3/ Index des joueurs à la clôture des inscriptions pris dans l'ordre décroissant.

A partir de ce classement les tableaux sont établis conformément aux règles de la FFG (voir en fin du présent document).

7. Inscriptions, calendrier :

C'est la liste des inscrits figurant sur le site qui est prise en compte pour la constitution des poules. On retiendra un nombre d'inscrits multiple de 4. Selon le cas de 1 à 3 derniers inscrits pourront être écartés.

Les inscriptions seront closes le 10 avril 2022.

La liste des poules sera publiée sur le site dans la semaine qui suit.

Les trois matches de la phase de poule devront être joués avant le 30 juillet.

Le tableau des rencontres par élimination directe sera publié début août. Il figurera sur le site dans la rubrique « Résultats » et sera mis à jour en temps réel. Il est de la responsabilité de chacun des

inscrits de les consulter régulièrement pour connaître son adversaire et respecter les dates limites des rencontres.

Ces dates limites des rencontres devront être impérativement respectées. Aucune dérogation ne sera tolérée. L'absence de résultat de match, aux dates limites fixées, entraînera d'office l'élimination des 2 joueurs.

La finale devra avoir lieu avant le 20 octobre 2022.

8. Transmission des résultats :

Dès le match terminé, le résultat doit être immédiatement communiqué par mail, SMS ou téléphone au responsable du challenge. Ceci est impératif pour la gestion en temps réel du tableau de rencontres.

9. Responsables 2022

Yves PICHON (yves.pichon2@orange.fr – 06 86 57 32 75)

Bruno JUSSEAUME (bruno.jusseume@gmail.com – 06 15 27 40 88)

10. Récompenses :

Les récompenses sont remises lors de la Grande Journée Séniors, en novembre 2022.